

LAGNY-SUR-MARNE MAGAZINE

JUILLET/AOÛT
N°33²⁰¹⁹



À LA UNE P.14 À 19
« MIEUX VIVRE
AU QUOTIDIEN »



Votre
SORTIR À LAGNY
encarté dans
ce magazine.

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

LAGNY
sur Marne



LAGNY-SUR-MARNE MAGAZINE

est un magazine bimestriel édité par le service communication de la Ville de Lagny-sur-Marne.

Il vous apporte **toute l'information sur l'actualité de la commune**, les manifestations, les projets et les réalisations de la municipalité. Il est **distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres**.

Nous réalisons ce magazine avec application et souci de clarté afin de vous délivrer les **informations et actualités sur votre ville**.

Cependant nous ne sommes pas à l'abri d'une erreur. Si une information vous manque ou si vous souhaitez simplement faire évoluer ce magazine, **confiez-nous vos réactions** et remarques par email à : **communication@lagny-sur-marne.fr**
Nous apporterons tout notre soin à vous répondre.



HÔTEL DE VILLE

2, place de l'Hôtel de Ville
01 64 12 74 00

OUVERTURE DES BUREAUX AU PUBLIC :

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Jeudi de 9h à 12h
- Samedi de 9h à 12h

TOUT SAVOIR SUR L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE

- @ www.lagny-sur-marne.fr
- f @lagnysurmarne
- t @villedelagny
- i lagnysurmarne

Directeur de la publication Jean-Paul Michel • Responsables de la réalisation Benoit Breyse et Romuald Piquet • Responsable de la rédaction Annick Poullain • Rédaction Service communication • Conception graphique Muriel Teyssier • Maquette Marie-Agnès Maillard • Crédit photos Photothèque de la Mairie et Shutterstock • Impression GROUPE MORAUULT - 0153 35 95 14 • Régie publicitaire CMP - 06 70 21 07 12 • Distribution ADREXO - 0811 343 353 • LAGNY-SUR-MARNE MAGAZINE Service Communication de l'Hôtel de Ville 2, place de l'Hôtel de Ville 77400 Lagny-sur-Marne • Dépôt légal juin 2019.



SOMMAIRE

P14 à 19



P30 à 31

5 ÉDITO DU MAIRE

6-11 RETOUR EN IMAGES

12 ACTUALITÉ

13 CITOYENNETÉ

- Les décisions de Conseil Municipal
- Le Conseil Communal des Enfants

14-19 À LA UNE MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN

20-21 ENFANCE JEUNESSE

- La MDJ, un début d'année riche en réussites
- Tout savoir sur la crèche des Tanneurs
- La carte Imagine R • Opération BAFA !

22-23 CULTURE ET ANIMATION

- 14 juillet • L'Oasis

24 HISTOIRE

- 75 ans déjà

25 RÉSEAUX SOCIAUX

26 QUARTIERS

- Rencontres maire/quartiers
- Le Lagny Quiz... chez vous !

27 SÉCURITÉ

- Les renforts arrivent !
- Dispositif « Citoyen vigilant »
- Dispositif « Tranquillité Vacances »

28 ENVIRONNEMENT

- Le tri se simplifie !
- Marne et Gondoire reconnu
« Territoire engagé pour la Nature »
- Aménagement du Quai de la Gourdine

29 ACTION SOCIALE

- Le Mix'City fête ses 1 ans • Plan canicule
- Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

30-31 REPORTAGE

- Zoom sur... la cuisine centrale

32-33 SPORTS

- Fiers de nos champions !
- Activités sportives municipales :
ouverture des inscriptions
- Le Frenchy US Camp est de retour !
- Un défi sportif et humain

34-35 COMMERCE

37 TRIBUNES

39 INFOS PRATIQUES

du
17 juillet
au
18 août
2019

Animations
Sports
Jeux
Ateliers créatifs
Spectacles

la ville
de Lagny
vous propose

e'Oasis

SQUARE
FOUCHER DE CAREIL

DE 9H
À 21H

ÉDITO

La nature en actes

Dès le début du mandat, nous nous étions engagés à développer les espaces verts et à diviser par deux le nombre de logements autorisé par la précédente équipe municipale. Sur ma proposition, avec l'appui de la majorité et le soutien des services compétents, le Plan local de l'Habitat a été élaboré et voté à l'unanimité (- 2 voix) par le Conseil municipal (33 pour et 2 contre).

Le PLH s'inscrit dans la même volonté que le nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) et préserve de toute construction trois espaces majeurs : la pointe de la plaine de Conches, le bois des Etoisies et les serres municipales.

Nous avons banni la construction de nouveaux immeubles dans les quartiers pavillonnaires et limité la parcellisation des terrains de ces quartiers, pour favoriser la biodiversité et la circulation animale.

Avec la renaturation du quai de la Gourdine, la réhabilitation des zones humides du cours du ru Saint-Père jusqu'au square Foucher de Careil, nous facilitons l'absorption des eaux de la Marne en cas de crue et nous offrons aux latignaciens de grands espaces de promenades et de détente.

Plus à l'ouest, le parc Saint-Jean vit son grand bouleversement. Les démolitions



sont terminées et nous pouvons tous apercevoir les prémices de la coulée verte qui le traverse d'est en ouest. Ainsi, ce seront 5,5 hectares de parc rendu ouvert à tous les habitants sans compter les terrains verts privés au sein de chacune des parcelles constructibles.

Chaque projet tant public que privé est étudié avec grand soin. Il doit favoriser le verdissement de la ville et le bien vivre de tous. C'est

ma responsabilité mais c'est aussi la responsabilité de vous tous. Un papier ramassé, une déjection canine évitée, une mauvaise herbe arrachée, voilà des gestes simples et à la portée de chacun de nous. Œuvrons ensemble au bien-être de tous.

DES ESPACES NATURELS DE PLUS EN PLUS NOMBREUX

Bien fidèlement,

Jean-Paul Michel

Maire de Lagny-sur-Marne
Président de la Communauté
d'Agglomération de Marne et Gondoire

Votre Maire à votre écoute / 01 64 12 74 02 • maire@lagny-sur-marne.fr

Permanences sur rendez-vous le vendredi de 16h30 à 18h30, en Mairie.

RETOUR EN IMAGES



1^{ER} MAI - 5 MAI FESTI'NOMADE

C'est le quartier Beau Site/St-Jean qui a été mis à l'honneur pour cette quatrième édition.

Réalisations d'attrape-rêves, escape game ou encore spectacle musical, chaque activité a été pensée pour toute la famille.





11 MAI Floréales

Les serres municipales
vous ont ouvert leurs portes !



*Elodie Marchal, responsable
des Espaces Verts, organise
la visite des serres municipales*

Vente de plantes, transhumances, ateliers
rempotage et bouturage, exposition inédite
et ateliers ludiques ont rythmé cette journée.
Un grand merci à nos équipes municipales pour
leurs disponibilités et leurs conseils avisés.





12 MAI LAGNY QUIZ



De la bonne humeur, une ambiance conviviale et de nombreux lots à gagner, tels ont été les ingrédients de la première édition du grand jeu Lagny Quiz !

Tous les participants ont pu repartir avec des connaissances mais aussi avec des sacs customisés par l'artiste Bishop Parigo et renfermant de nombreux cadeaux.



Les élèves du lycée Van Dongen ont mis l'ambiance !



3 ET 17 MAI CÉLÉBRATIONS DU JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND

Dans le cadre du 50^{ème} anniversaire du jumelage entre la Ville d'Haslach et la Ville de Lagny, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux délégations composées de cyclistes et de randonneurs allemands. Le partage et la convivialité ont été au cœur de ces échanges culturels.



Jean-Paul Michel, maire de Lagny-sur-Marne en compagnie de son homologue allemand, Philipp Saar et de Guillaume Liénard, président du Lagny-Pontcarré Cyclisme.



Club des randonneurs de la ville d'Haslach.



17 MAI TOURNOI DE RUGBY DE MARNE ET GONDOIRE

Plus de 1000 enfants ont participé avec motivation à cette 12^{ème} édition du tournoi intercommunal de rugby. Les résultats ont été annoncés en présence de Monsieur le Maire et de Laurent Zimmermann, président du club de rugby. C'est une équipe latignacienne qui a remporté le tournoi dans la catégorie "CM2". Bravo à l'école des Heurteaux !



18-19 MAI NUIT DES MUSÉES

Le musée Gatién Bonnet vous a donné rendez-vous pour SA nuit des musées. Une 15^{ème} édition ludique et interactive qui a mis en avant de nombreux ateliers et performances pour toute la famille !



19 MAI TROC ET PUCES



Les amateurs de jolies trouvailles se sont donnés rendez-vous au pays des bonnes affaires. Merci aux exposants pour leur bonne humeur et mention spéciale au Comité des Fêtes de Lagny pour l'organisation de cet événement. Monsieur le Maire Jean-Paul Michel était également présent pour échanger avec les brocanteurs.



28 AVRIL, 8 MAI ET 18 JUIN COMMÉMORATIONS

LE 28 AVRIL, 74^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentrations.



LE 8 MAI, 74^{ème} anniversaire de l'armistice ayant mis fin à la Seconde Guerre Mondiale.



LE 18 JUIN, 79^{ème} anniversaire de l'appel du Général de Gaulle.



**CONTINUONS D'HONORER ENSEMBLE
NOTRE DEVOIR DE MÉMOIRE !**

Vous êtes tous conviés au 75^{ème} anniversaire de la Libération de Lagny les samedi 24 et dimanche 25 août.
Programme à venir sur le site.



31 MAI FÊTE DES VOISINS

Le partage et la bonne humeur étaient au rendez-vous dans de nombreux quartiers de la Ville. Vous avez pu rencontrer vos voisins de façon conviviale, tout en cultivant l'art du vivre ensemble.

17 JUIN RENCONTRE AVEC LE MAIRE



Souvenez-vous ! Dans le cadre de l'exposition Luce et Gausson, les élèves de la classe CE2 de l'école Paul Bert avaient réalisé plusieurs interviews et enquêtes sur les coulisses de cet événement inédit.

Une fois ces précieuses informations récoltées, nos équipes ont pu réaliser un magazine "petits reporters" regroupant tout le travail des élèves. Monsieur le maire a tenu à remettre en main propre ce magazine, qui a fait le bonheur de nos reporters en herbe !



21 JUIN FÊTE DE LA MUSIQUE



22 ET 23 JUIN FÊTE DE LA MARNE



NOUS VOUS PROPOSONS DE DÉCOUVRIR UN RETOUR EN IMAGES COMPLET SPÉCIAL « FÊTES DE L'ÉTÉ » DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO.



DON DU SANG

ON COMPTE SUR VOUS

Saviez-vous qu'un don de sang peut sauver jusqu'à trois vies ?

Chaque année en France, le don de sang permet de soigner plus d'un million de malades. Irremplaçables et vitaux, les produits sanguins sont utilisés dans les secours d'urgence, les interventions chirurgicales ou encore les maladies du sang. Ces produits ont une durée de vie limitée, c'est pourquoi la mobilisation des donneurs est nécessaire, de façon régulière et continue.

Deux collectes de sang sont prévues cet été à Lagny :

- le **mercredi 17 juillet** de 15h à 19h30
- le **lundi 26 août** de 15h à 19h30

LA NEWSLETTER LATIGNACIENNE

L'ACTUALITÉ DE LAGNY EN 1 CLIC



Accéder à l'actualité de Lagny en 1 clic ? C'est possible !

En vous abonnant à notre newsletter, chaque mois vous recevrez par mail nos événements, actualités et agendas.

Une façon simple et ludique de (re)découvrir les informations de votre Ville.

Pour recevoir votre newsletter, il vous suffit de vous abonner juste ici : www.lagny-sur-marne.fr/newsletter/



LUTTER CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

VIGILANCE DE NIVEAU 1

Le moustique tigre est vecteur de diverses maladies et s'est manifesté pour la première fois en Seine-et-Marne en 2018. Une cellule départementale de gestion est actuellement animée par la préfecture, mais la lutte s'impose à tous y compris pour les particuliers, qu'ils soient locataires ou propriétaires.

Les points de vigilances :

- Proscrire tout contenant favorisant les eaux stagnantes
- Être attentif aux chéneaux, gouttières, jardins, terrasses, vides sanitaires

LES FRELONS ASIATIQUES



COMMENT RÉAGIR ?

La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, consciente des enjeux sanitaires et environnementaux, a signé une convention avec le Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles (GDSA) de Seine-et-Marne. La destruction des nids de frelons pourra ainsi être réalisée par le GDSA à la charge de l'intercommunalité.

Si vous observez un nid de frelons asiatiques sur votre propriété, vous pouvez envoyer un mail à environnement@marneetgondoire.fr ou téléphoner au 01 60 35 43 55. Un professionnel interviendra dans les meilleurs délais.

Pour plus d'efficacité, il est nécessaire de joindre à votre demande :

- l'adresse du lieu où se trouve le nid
- un numéro de téléphone
- des indications sur le nid
- une photographie du nid si possible



LE BUS 37

Bus 37a 37b

LE P'TIT BUS A TOUT BON !

La ligne 37 a été complètement repensée afin de proposer des nouvelles liaisons et assurer la desserte de nouveaux quartiers, le tout avec des bus de plus grande capacité.

Elle fonctionne du lundi au dimanche dans 2 sens, différenciés par 37a et 37b. Petit plus non négligeable, cette ligne modernisée vous permet de vous rendre au marché de Lagny en tout facilité.

Les horaires de la ligne 37 sont téléchargeables sur notre site internet dans la rubrique "transports".

BRUITS DE VOISINAGES

SURVEILLONS NOS COMPORTEMENTS



Les beaux jours reviennent et nous donnent envie de bricoler et de s'occuper du jardin. Mais attention, les bruits de voisinage peuvent rapidement impacter notre quotidien.

Les activités nécessitant l'utilisation d'appareils bruyants comme les tondeuses ou perceuses sont autorisées :

- les **jours ouvrables** de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- le **samedi** de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les **dimanches et jours fériés** de 10h à 12h.

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 JUIN 2019

Le conseil municipal du 11 juin dernier fût, comme souvent, très dense. Ce ne sont pas moins de 32 points qui ont été abordés que vous pouvez retrouver en intégralité sur le site internet de la municipalité ou directement à l'hôtel de ville.

UNE GESTION DES FINANCES RIGOUREUSE

D'un point de vue financier tout d'abord, ce conseil fut l'occasion d'approuver le Compte Administratif 2018, présenté par M. Jacques Augustin, premier adjoint au maire en charge des finances. Ce compte administratif présente l'utilisation du budget, que ce soit en fonctionnement (charges de personnel par exemple) ou en investissement (construction d'une extension d'une école). **Globalement, les dépenses correspondent très largement aux prévisions malgré les aléas climatiques et le budget des dépenses réelles est respecté à plus de 92%. Ce compte administratif reflète une gestion rigoureuse des finances de la ville.**

DES ENTRÉES DE VILLE VONT S'EMBEILLIR

La ville a souhaité œuvrer pour embellir ses entrées de ville. Une proposition a été présentée au conseil municipal pour approuver l'achat et la pose d'œuvres en « corten » pour agrémenter nos entrées de ville. Le corten est un matériau intemporel qui correspond parfaitement à l'image de notre ville et lui offrira un cachet supplémentaire.

ADOPTION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le PLH (Programme Local de l'Habitat), régit le nombre de constructions obligatoires sur un territoire donné. Celui-ci est établi au niveau de la communauté d'agglomération et le conseil était interrogé sur la quantité imposée à Lagny-sur-Marne. **La municipalité, soucieuse de maîtriser son urbanisation, a renégocié ce programme passant de 179 logements par an à 105 pour la période 2019-2025.** Ces chiffres s'inscrivent dans la continuité du nouveau plan local d'urbanisme.

CHOIX DU GESTIONNAIRE DE LA CRÈCHE DES TANNEURS

Après de nombreuses consultations, le conseil municipal a pu se prononcer en faveur de l'adoption du prestataire « Maison Bleue » pour la nouvelle crèche des Tanneurs. Retrouvez plus d'informations sur la page jeunesse de ce magazine.

 Prochain conseil municipal le 18 septembre à 19h

LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Le 26 juin dernier, les jeunes citoyens du conseil communal des enfants se sont réunis pour la dernière séance de l'année scolaire.

Avec sérieux et spontanéité, ils ont pu échanger avec monsieur le Maire pendant près d'une heure ! L'occasion de revenir sur les temps forts de cette année, les projets en cours et les aspirations futures. Cette jeune instance complète à merveille le maillage de l'expression démocratique.

Rendez-vous en septembre pour une prochaine séance riche en échanges !



Séverine Sabatier coordinatrice péri et extra scolaire/CCE, Monsieur le maire Jean-Paul Michel, Gérard Gaudefroy, conseiller municipal délégué

RETROUVEZ

LES PROPOSITIONS DE LAGNY

CHAQUE MOIS À PARTIR DU MOIS DE SEPTEMBRE



MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN

Notre ville se métamorphose, se répare, s'améliore pour correspondre au cadre de vie que souhaitent les habitants. Notre ville a une histoire et une architecture particulière qu'il nous faut préserver. Certains changements s'intègrent tellement bien dans le paysage urbain qu'on oublierait presque le passé : le quai du pré-long par exemple est une véritable invitation à la promenade alors qu'il était en piteux état.

Mieux vivre au quotidien, c'est investir pour l'avenir avec les écoles, assurer le confort et la sécurité des voiries et préserver ou construire de nouvelles structures. Préserver notre cadre de vie est un investissement nécessaire contre l'usure du temps.

Livraison de la crèche des Tanneurs

1 Carré Balzac



Ce ne sont pas moins de 28 berceaux qui seront disponibles très prochainement sur le bâtiment du carré Balzac, connu sous le nom des « Tanneurs ». Ces nouveaux lits portent le total proposé par la ville à 114, soit une augmentation de plus de 30% en 5 ans. Un véritable soulagement pour l'attribution des places quand on constate qu'aujourd'hui la demande est 3 fois supérieure aux disponibilités !



Nouvelle école Jean-Macé

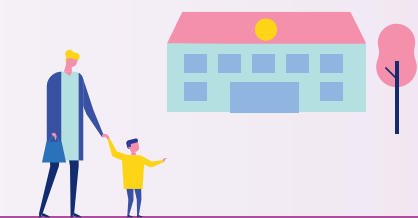
2 Avenue Beau Site

Dès la rentrée de septembre 2019, les élèves de l'école Jean-Macé pourront profiter de leurs nouveaux locaux. Ils seront ainsi dans des conditions d'enseignement optimales.

Les locaux temporaires ne seront quant à eux pas abandonnés pour autant puisqu'ils seront ré-aménagés pour convenir d'avantage au Centre de Loisirs.



DANS LES ÉCOLES



" I Love my Self " *

3 École des Heurteaux

« C'est trop bien », « Je veux que ça soit comme ça toute la vie »... C'est ce qu'on pouvait entendre aux différentes tables du tout nouveau self à l'école des Heurteaux. Il s'agit du deuxième installé sur la ville sur quatre prévus cette année. Une opération appréciée de tous qui se déploie avec succès. Vous retrouverez toutes les informations sur le fonctionnement et les avantages des selfs dans l'article dédié (page 30) à la restauration scolaire de ce magazine.

*J'aime mon self



Inauguration de l'extension Fort du Bois

4 École Fort du Bois

Parents et enfants étaient conviés à l'inauguration de l'extension de l'école Fort du Bois. Des locaux flambants neufs pour accueillir dans de bonnes conditions les élèves à la rentrée. Ce fût l'occasion pour les parents de découvrir le cadre d'enseignement de leurs petits. M. Le Maire a même eu le droit à une visite personnalisée par une élève fière de son école.

MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN



La rue St Denis s'aplanit

1 Rue Saint Denis

Criblées de nids-de-poule, la rue Saint Denis était difficilement praticable et désagréable pour les centaines de voitures qui l'empruntaient quotidiennement.

La municipalité a imposé des travaux sur la courte période des vacances scolaires pour déranger le moins possible les usagers.

Pari tenu, les travaux ont été réalisés vite et bien avec une réouverture totale à la circulation avec 2 jours d'avance.



Souriez, vous êtes filmés !

2 Toute la Ville

Fin de travaux et début de service pour le Centre de Supervision Urbain. Des agents spécialisés seront en charge de contrôler et d'interagir avec les patrouilles de la police municipale pour garantir le calme des rues lagnaciennes. Après une première phase d'installation dans le centre-ville, les autres quartiers sont en cours d'équipements.



VOIRIE



Une signalisation qui marque

4 Toute ville

La très grande majorité des passages piétons de la ville ont été repris pour être mieux visible, soit plus de 82 au total. Sur de nombreux points clés des lignes d'effet ont été modélisées pour alerter d'avantage les automobilistes sur la nécessité de bien arrêter à l'abord des passages piétons très fréquentés.



Un carrefour fleuri

5 Allée Louis Braille et rue Emmanuel Grévin

À l'angle de l'allée Louis Braille et de la rue Emmanuel Grévin les espaces verts ont investi les lieux pour réaliser une magnifique composition florale. Ce quartier pavillonnaire arbore de belles couleurs après le fleurissement de l'avenue Camille Pissaro et maintenant de ce nouveau carrefour. Un véritable plaisir pour les riverains et les passants.

Un barbecue en bords de Marne !

3 Square Canada

Après un vif succès au parc des sports, un barbecue public a également été installé au square du Canada. Il n'aura pas fallu plus d'un weekend pour ce qu'il soit inauguré par les habitants. Comme toujours, il est impératif de garder les lieux propres et accueillants pour que plaisir rime avec partage. A vos brochettes !

MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN



Une entrée de ville 5 étoiles

1 Entrée Bois de Chigny

Au mois de mai dernier, le permis de construire pour le projet du Bois de Chigny a été signé ! Les travaux vont donc pouvoir débuter dès cette fin d'année. Pour rappel, il s'agit d'un magnifique projet d'Hôtel de grand luxe qui viendra embellir notre entrée de ville. Les projections des architectes montrent une magnifique place laissée à la lumière naturelle avec de très belle verrières qui allongent le bâtiment actuel.



Les Tanneurs majestueux

2 Carré Balzac

Le Carré Balzac a commencé à accueillir ses premiers résidents à la mi juin. Alternant les styles et les matériaux, les façades du bâtiment sont tout sauf monotones et apportent une pointe contemporaine au cœur de ville.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux lagnaciens et nous sommes persuadés qu'ils sauront profiter pleinement de la qualité de vie de notre ville !



Nouvelle maison de santé, nouveaux médecins et spécialistes

3 Zac Saint Jean

L'un des tout premiers bâtiments de la ZAC Saint Jean ouvrira ses portes cet été et de nouveaux spécialistes viendront renforcer l'offre de soin. La pénurie de médecin est une réalité à laquelle les municipalités doivent faire face. La Mairie de Lagny au travers de sa communauté d'agglomération a mis tout en œuvre pour séduire et attirer de nouveaux praticiens grâce à des infrastructures et du matériel médical de qualité.



NOUVEAUX BÂTIMENTS



La croix rouge déménage

4 Pôle Solidaire

Comme vous avez pu le voir dans le précédent magazine, la construction du pôle solidaire avance à bon train et ouvrira ses portes en octobre. Le déménagement pourra donc avoir lieu juste avant la saison hivernale.



Des services publics au sein du quartier

5 Avenue de la République



Suite au déménagement de la croix rouge, les locaux disponibles seront réinvestis par les services municipaux dès septembre. La volonté municipale est de constituer un Espace de Vie Sociale*. Il réunira de nombreux acteurs de la vie locale (PIJ, MDJ, permanences de la Mission locale, etc...).

* L'Espace de Vie Sociale est une structure de proximité qui touche tous les publics, notamment les familles, les enfants et les jeunes.



Local Beau Site

6 Résidence Beau Site

Coup de frais pour le local de l'association « Amicale des locataires Culture et Loisirs à Beau-Site ». Un rafraîchissement bien mérité pour cette association qui s'investit énormément pour faire vivre et défendre son quartier. Ils organisent justement une fête de quartier ouverte à tous le 6 juillet dans la cour de la nouvelle école Jean-Macé.



LA MDJ, UN DÉBUT D'ANNÉE RICHE EN RÉUSSITES

A lors qu'elle vient de célébrer la Fête de la Musique avec la 2^e édition de sa scène dite de "Cultures Urbaines", la Maison des Jeunes dresse le bilan d'une première moitié d'année pavée d'expérimentations et de réussites.

Si le programme pascal d'activités a rencontré un franc succès auprès des plus jeunes, c'est vers les familles et les 18-25 ans que l'équipe d'animation a principalement axé son travail ces derniers mois à travers, notamment, le dispositif "Action Jeunesse" déployé depuis la mi-mars.

Chasse aux œufs de Pâques sur les quartiers des Hauts-de-Lagny et République (120 participants de tout âge), **Fête des voisins** sur le parking des commerçants (réunissant 60 personnes de République, Rothschild et des Tilleuls), **intégration de 3 jeunes majeurs au Conseil de quartier Delattre/République**, **partenariat autour de l'insertion professionnelle ayant débouché sur des embauches estivales [...]**, la liste est loin d'être exhaustive !

Dès cet été, la structure (fraîchement rénovée) présentera aux 11-17 ans son planning "Découvre Ta France". Bases de loisirs et autres sorties égayeront à n'en point douter les vacances de ses usagers.

**MAISON
DES JEUNES**

La ville poursuit son engagement fort dans le domaine de la petite enfance en ouvrant une nouvelle crèche de 28 places au cours du premier trimestre 2020.

La commune a opté pour une Délégation de Service Public : la procédure s'est conclue lors de sa dernière séance du conseil municipal. Ainsi le choix s'est porté sur l'offre de « Maison Bleue » pour ses qualités pédagogiques, l'encadrement proposé et la proposition d'aménagement adéquat des locaux. Ce professionnel du secteur aménagera et assurera la gestion de ce nouveau multi-accueil pendant 11 ans sous le regard attentif des services de la ville.

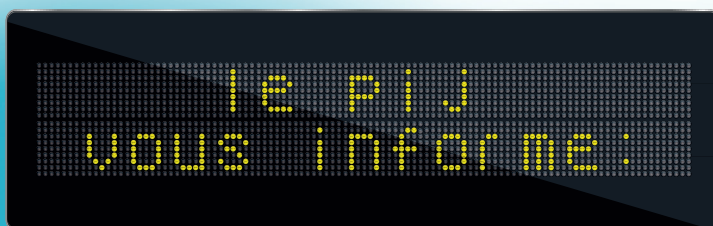
Les enfants seront accueillis dans des locaux de près de 400 m² auxquels s'ajoute un espace extérieur de 200m² entièrement pensés pour le bien être des petits. **La crèche sera ouverte 5 jours par semaine de 7h30 à 18h30. Si 4 places sont réservées aux entreprises, la ville porte, financièrement, 24 places sur cette structure qui viendront s'ajouter à l'offre existante ; elles seront attribuées comme toutes les autres places par une commission.**

Pour toute inscription dans une structure de la ville un dossier unique est à constituer auprès de :

**Espace Multi-Accueil
18 boulevard Charpentier
01 64 30 09 53**

*Tout savoir
sur
la crèche
des Tanneurs*





Carte Imagine R | Subvention rentrée 2019-2020

La Ville de Lagny-sur-Marne subventionne la Carte Imagine R toutes zones pour les collégiens et les lycées (publics ou privés sous contrat) domiciliés à Lagny-sur-Marne, en remboursant les frais engendrés à hauteur de **83,48 € pour la rentrée 2019-2020**.

→ QUELLE PRISE EN CHARGE ?

/ COLLÉGIENS /
**100 €*
 - 83,48 €
 de subvention municipale**
**= 16,52 €
 à la charge de l'élève**

*350 € - 250 € de subvention départementale

/ LYCÉENS /
**350 €
 - 83,48 €
 de subvention municipale**
**= 266,52 €
 à la charge de l'élève**

→ QUELLES DÉMARCHES ?

- Présenter un formulaire Carte Imagine R **dument rempli**
- Se présenter au **PIJ en juillet** ou à **l'accueil de la mairie en août** (voir horaires ci-dessous)
- Se munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Envoyer soi-même son formulaire à l'agence Imagine R

→ À QUI S'ADRESSER ?

EN JUILLET
POINT INFORMATION
JEUNESSE - PIJ
7/9, rue Vacheresse
01 60 35 92 64
 Fermé le lundi
 Mardi, mercredi, jeudi :
 13h30/17h30
 Vendredi : 10h/12h
 et 13h30/17h30



! Traitement des demandes en AOÛT À LA MAIRIE et non plus à la MDJ.

EN AOÛT
ACCUEIL DE LA MAIRIE
2, Place de l'Hôtel de Ville
01 64 12 74 00
 Lundi, mardi, mercredi
 et vendredi : 08h30/12h
 et 13h30/17h30
 Jeudi : 08h30/12h
 fermé l'après-midi
 Samedi : 09h/12h

LAGNY
sur Marne

Opération BAFA !

La Mairie de Lagny-sur-Marne, soucieuse de soutenir les jeunes dans leurs démarches d'insertions professionnelles, accompagne les 16/25 pour toutes questions relatives au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

Montages des dossiers, conseils et suivis administratifs, la Municipalité dispose également d'une aide financière de 250€ par jeune pour aider au passage du premier stage théorique de ce brevet.

Pour bénéficier de ce coup de pouce, il est primordial de contacter le Point Information Jeunesse avant d'engager toutes démarches administratives.

L'aide est réservée aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, résidant à Lagny-sur-Marne et présentant une réelle motivation pour les métiers de l'animation.

Pour connaître l'ensemble des démarches, contactez dès maintenant le PIJ.

POINT INFORMATION JEUNESSE
9, rue Vacheresse
77400 Lagny-sur-Marne
01 60 35 92 64

LE BAFA EST UN SÉSAME QUI OFFRE DE NOMBREUSES OPPORTUNITÉS, NOTAMMENT POUR LES EMPLOIS ÉTUDIANTS.

FÊTE NATIONALE 13 JUILLET

UNE FOIS DE PLUS, LE
CIEL LATIGNACIEN VA
BRILLER DE MILLE FEUX !



Comme chaque année à l'occasion de la fête nationale, nous vous proposons une soirée inédite pour célébrer la prise de la Bastille. **Notre spectacle pyrotechnique aura pour thématique le groupe Queen.** Le feu d'artifice sera bien entendu suivi par le traditionnel bal populaire, qui se déroulera dans l'école Delambre.

21 H DISTRIBUTION DES LAMPIONS
Place de la Fontaine

23 H SPECTACLE PYROTECHNIQUE
Bords de Marne

23H30 À 1H30 BAL POPULAIRE
Cour de l'école Delambre

Retrouvez l'intégralité du programme sur : www.lagny-sur-marne.fr

* Vous aimez la culture et l'animation de votre ville et vous nous le faites savoir sur www.monaviscitoyen.fr

« Une ville avec des associations, animations et structures pour les enfants »

* Dolidos, Femme de 49 ans

« Les spectacles proposés sont excellents »

* Anonyme, Femme de 72 ans

« Une activité culturelle dynamique [...] »

* Ju, Homme de 41 ans

« Une vie associative et culturelle en collaboration avec Marne et Gondoire qui est riche »

* Joel, 47 ans

« Ville animée. Vie associative et culturelle au top. »

* Blandine, Femme de 51 ans

e'Oasis

SQUARE
FOUCHER DE CAREIL

DE 9H
À 21H

Cet été, un air de vacances soufflera sur notre Ville ! Place à la détente, aux animations ludiques et aux jeux intergénérationnels.

Si vous ne pouvez pas partir en vacances cette année, pas d'inquiétude, ce sont les vacances qui viendront à vous grâce à l'Oasis.

Le principe est simple, durant le mois de juillet et le mois d'août, le square Foucher de Careil se transformera en aire de jeux grande nature, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Chaque jour de 9h à 21h, vos enfants pourront s'amuser sur des structures ludiques et adaptées à chaque âge. Régulièrement, la Médiathèque, la Ludothèque et les équipes du musée Gatien Bonnet seront présents dans le square, afin de proposer des jeux et des ateliers pour toute la famille.

Durant les week-ends, impossible de s'ennuyer ! Les enfants pourront également profiter de nombreuses animations inédites.

Une fois encore, l'été s'annonce joueur et festif à Lagny !



Au programme

Installations permanentes

PARCOURS ACCROBRANCHE
PARCOURS ENFANT
STRUCTURE GONFLABLE
SPÉCIAL TOUT PETITS
ESPACE BAC À SABLE
HOME BALL
MINI-GOLF
JEUX DE PLAGE
ET D'EXTÉRIEUR
RESTAURATION

Animations régulières

TOUS LES MARDIS
15H-18H

BIBLIAMBULE par la Médiathèque
16H-19H

JEUX EN FAMILLE
par la Ludothèque
(sauf mardi 13 août)

TOUS LES JEUDIS
10H-12H

JEUX SPÉCIAL TOUT-PETITS
par la Ludothèque
(sauf jeudi 15 août)

TOUS LES VENDREDIS
16H-19H

JEUX EN FAMILLE
par la Ludothèque
(sauf vendredi 16 août)

TOUS LES SAMEDIS
10H-12H

JEUX SPÉCIAL TOUT-PETITS
par la Ludothèque
(sauf samedis 3 et 17 août)

Ateliers du Musée

JEUDI 18 JUILLET
10H-12H - ATELIERS 6-8 ANS
14H-16H - ATELIERS 9-12 ANS

LUNDI 22 JUILLET
10H-12H - ATELIERS MOINS DE 6 ANS

MARDI 23 JUILLET
10H-12H - ATELIERS MOINS DE 6 ANS

JEUDI 08 AOÛT
10H-12H - ATELIERS 6-8 ANS
14H-16H - ATELIERS 9-12 ANS

Les week ends

20 ET 21 JUILLET
10H-12H ET 14H-19H
ANIMATION AUTOUR DU JEU VIDÉO
par le service Jeunesse

21 JUILLET
14H-19H
BOURSE AU JEU VIDÉO

27 ET 28 JUILLET
14H-19H
ATELIER JEUX DE CONSTRUCTION
« Kapla »

3 ET 4 AOÛT
16H
THÉÂTRE DE GUIGNOL
« Guignol et les bijoux »

10 ET 11 AOÛT
14H-19H
PARCOURS AVENTURE GONFLABLE

17 ET 18 AOÛT
14H-19H
TRAMPOLINE

« Beaucoup d'évènement tout au long
de l'année [...] pour tous les goûts »

* Anonyme, Homme de 23 ans

Venez découvrir

Le nouvel accrochage
du musée Gatien-Bonnet
portraits, nature-mortes

Les ateliers de pratiques artistiques
cyanotype, lecture d'album
autour de l'art, jeux et peinture

INSCRIPTION AU MUSÉE
01 64 30 30 78

75 ANS DÉJÀ

Place du Marché au blé

D DAY. 6 JUIN 1944 À 6.30. C'est le Débarquement des troupes alliées américaines sur des plages normandes de la Manche et du Calvados. Ils sont 156 000 soldats et ils n'auront de cesse de repousser les troupes allemandes hors de la France occupée.

SEMAINE DU 20 AU 27 AOÛT 1944. Il ne se passe que peu de choses à Lagny alors que règne une grande agitation autour de la ville. La Résistance s'active dans la clandestinité et du côté des occupants allemands, ce ne sont qu'allées et venues fébriles, accrochages et chocs parfois rudes avec la population. Le 22 Août, le château de Rentilly est incendié volontairement par des Allemands sur le départ, alors que des soldats allemands isolés sont faits prisonniers et que des « collabos » sont regroupés et rassemblés à l'usine Herrendschmidt (actuelle Sodis) par les FFI Forces Françaises de l'Intérieur.

24, 25 ET 26 AOÛT 1944. Sous l'impulsion du Général de Gaulle, la division française Leclerc est détachée du dispositif américain et Paris est libérée par les troupes françaises. Tous les espoirs sont maintenant permis du côté de Lagny même si l'avenir n'est pas encore certain.

DIMANCHE 27 AOÛT 1944. L'heure de la Libération sonne à Lagny. Vers 13h, dans une stratégie d'encerclement autour de Paris, l'armée Bradley qui a franchi la Seine à Melun, vient « tâter » les Allemands bien présents sur la rive nord de la Marne. Arrivés en haut de la rue Saint-Laurent, ils font une pause mais préfèrent à ce moment-là obliquer vers la rue Saint-Denis.

Dès la matinée, des fusants de repérage ont éclaté dans le ciel de Lagny et ce ne seront pas moins de 100 obus qui seront tirés sur Lagny en 2 jours, avec de nombreux points d'impact tels que des vitraux de l'église, ou avec des victimes civiles, près du pont Maunoury, rue des Marchés ou rue Vacheresse.

Au pont Joffre, l'arche côté Pomponne est prise par le feu. Sur le pont Maunoury, un obus fait basculer le tablier du pont et secoue tout le quartier. Le feu se déclare dans un immeuble proche. À la clinique de la rue Vacheresse, le Dr Lévêque recueille les militaires et les civils morts et soigne les blessés. L'hôpital n'est pas en reste.

Mais en centre-ville, les Américains sont enfin là et l'ambiance est toute autre. Ils sont entrés en 2 files par la rue de Melun, aujourd'hui rue du Général Leclerc. Aux bottes allemandes succèdent les semelles en caoutchouc. C'est la liesse. On échange cigarettes, chocolat et chewing gum dans une belle allégresse. Quelle fête !

Eisenhower avait affirmé qu'une fois la France libérée, elle devrait elle-même établir sa propre administration civile, et au soir du 27 Août, le nouveau maire Emile Flamant entre à la mairie avec son équipe. Il sera élu officiellement le 17 Mai suivant pour un premier mandat.

DU LUNDI 28 AOÛT À L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945. Après une journée passée à Lagny, les Américains quittent la ville dans la soirée.

Les FFI ont pour charge d'arrêter les Allemands en déroute alentour. Des membres des Comités de la Résistance s'installent pour quelques jours au Moulin Bleu sur le quai de la Gourdine. Chacun désire régler les problèmes et reprendre le cours normal de son existence.

Pour les familles éprouvées qui ont des leurs en Allemagne dont ils sont le plus souvent sans nouvelles, une longue attente va néanmoins continuer. C'est seulement à partir d'avril 1945 que les prisonniers et déportés commenceront à rentrer.

Pour l'ensemble des Français, passée l'immense joie de la Libération et de cette liberté enfin retrouvée, vivre au quotidien avec des difficultés pour se loger ou s'approvisionner restera encore sujet de grandes privations pendant de très longs mois. Difficile pour eux d'imaginer alors que la paix si douloureusement acquise serait pour les 75 années à venir et plus de 3 générations un si magnifique cadeau.



AIMER ET PROMOUVOIR VOTRE VILLE EN UN CLIC ? C'EST POSSIBLE !

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux et n'hésitez pas à partager vos questions, publications ou photos avec notre #lagnysurmarne

Notre selection du mois

Instagram

1 151 abonnés

Pour capturer la beauté de Lagny-sur-Marne
lagnysurmarne



Photo réalisée par
@caroline_wyss_ceramics

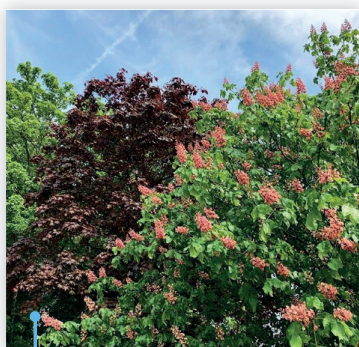


Photo réalisée par
@celinou77

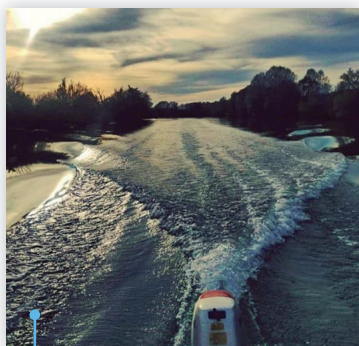


Photo réalisée par
@xaloo_delph



Facebook

3 620 abonnés

Pour ne rien manquer
des animations
et événements
à Lagny-sur-Marne
et pour interagir
avec nous

Lagny-sur-Marne



Twitter

1 540 abonnés

Pour suivre l'actualité
lagnyennaise
en temps réel

@VilledeLagny

RENCONTRES MAIRE/ QUARTIERS

Cette année encore, Monsieur le Maire Jean-Paul Michel et l'équipe municipale se déplaceront dans tous les quartiers de la Ville, pour rencontrer et échanger avec les habitants.

Les rencontres maire/quartiers ont été mises en place à l'initiative de Monsieur le Maire et de l'équipe municipale et permettent d'échanger avec les habitants des six quartiers de Lagny.

Ces moments de partage sont favorables à la compréhension des spécificités de chaque quartier et permettent de pouvoir répondre aux demandes légitimes.



Dès septembre, le maire et les élus seront à nouveau dans votre quartier :

- 1** **Heurteaux**
12 septembre 2019 à 18h30
Départ angle rue du Clos des Vignes et de la rue Lenôtre
- 2** **Hauts de Lagny**
14 septembre 2019 à 10h30
Départ rue Jean Mermoz (entrée du Parc des Sports)
- 3** **Centre-ville**
19 septembre 2019 à 18h30
Départ rue Delambre (Cinéma)
- 4** **Beau Site/St Jean**
21 septembre 2019 à 10h30
Départ locaux de la police municipale 4, rue du Général Leclerc
- 5** **De Lattre/République**
5 octobre 2019 à 10h30
Départ angle rue du Pré long et de la rue Girard
- 6** **Marne et Chigny**
12 octobre 2019 à 10h30
Départ Mix'City 19, rue Louis Blériot

Le **LAGNY QUIZ** continue... chez vous !

Souvenez-vous, le 12 mai dernier, notre grand jeu Lagny Quiz se déroulait à l'Espace Charles Vanel dans une ambiance détendue et conviviale.

Pour faire suite à vos sollicitations, nous avons décidé d'adapter ce jeu, afin que vous puissiez tester vos connaissances chez vous.

Toutes les personnes n'ayant pas pu se rendre à notre Lagny Quiz, ou désirant simplement rejouer en toute décontraction, pourront se réunir en famille ou entre amis et tester leurs connaissances latignaciennes tout en s'amusant.

Pour jouer c'est très simple

- Rendez-vous sur notre site internet : **www.lagny-sur-marne.fr/le-lagny-quiz-continue**
- Téléchargez le document des 40 questions, puis le formulaire de réponse et enfin le document réponse
- Installez-vous confortablement et... **amusez-vous !**





Chose promise, chose due ! En juin, ce ne sont pas moins de 4 agents qui ont rejoint les rangs de la police municipale, accompagnés de deux chiens de défense (Laïka et Ninja).

Cette aide précieuse permettra d'étendre l'amplitude horaire et de pouvoir intervenir plus tard en soirée. Jusque-là, seule la police nationale pouvait intervenir sur ce créneau horaire mais le commissariat de Lagny s'occupe aussi des 14 villes alentours. Aujourd'hui, nous sommes fiers de pouvoir assurer une continuité des services de sécurité. La volonté de l'équipe municipale est d'œuvrer pour que Lagny reste une ville paisible !

UN POUR TOUS ET TOUS POUR UN !



La solidarité a fait ses preuves et ce n'est pas près de s'arrêter. Grâce au dispositif « Citoyen vigilant », chacun peut veiller sur son quartier.

Devenez acteur de votre ville en nous relayant des informations pour éviter des cambriolages et des incivilités. Adoptez une attitude vigilante et solidaire en remontant par le biais de messages et de photos des situations anormales.

Ce dispositif en partenariat avec la Police Nationale et la Police Municipale dissuade les délinquants potentiels. Nos élus souhaitent en effet impliquer les habitants, comme le rappelle Alain Chauveau, élu en charge de la médiation urbaine, de la prévention et de la sécurité : *« La sécurité de la commune ne peut fonctionner que si chacun se l'approprie ».*

Pour agir, rien de plus simple, il suffit de remplir le formulaire disponible sur le site internet de votre ville dans la rubrique citoyen vigilant.

Dispositif

TRANQUILLITÉ VACANCES

Comme chaque année, le dispositif tranquillité vacances est mis en place sur tout l'été !

Vous pouvez donc partir sereinement en vacances et nous confier la sécurité de votre domicile.

Pour s'inscrire, rien de plus simple, vous pouvez soit vous rendre aux locaux de la police municipale, actuellement 28 rue du Chariot d'Or, et donner votre adresse et dates de vacances ou vous inscrire via le formulaire dédié sur le site internet de la ville.

Relaxez-vous, on s'occupe de tout !



le tri se simplifie

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

À partir du 1^{er} juillet à Lagny, tous les Emballages et les papiers se recycleront.

Habituellement, seuls les emballages en carton, briques alimentaires, emballages métalliques ou bidons en plastique pouvaient être déposés dans la poubelle jaune.

Désormais, ce bac accueillera également les pots, barquettes, films en plastique, et petits emballages en métal.



POUR PLUS D'INFORMATIONS
vous pouvez contacter le SIETREM
par mail à info@sietrem.fr
ou par téléphone au 0 800 770 061.



Marne et Gondoire reconnu « Territoire engagé pour la Nature »

Le 20 juin, lors des 9^{ème} Assises nationales de la Biodiversité, notre intercommunalité Marne et Gondoire a été reconnue « Territoire Engagé pour la Nature ». Ce sésame est logique étant donné l'investissement des services mais aussi des habitants pour préserver la nature. **Le Plan Climat qui est en co-rédaction avec les habitants doit être une clé de voute du travail à venir. Cette reconnaissance doit être une motivation pour qu'individuellement et collectivement nous en fassions toujours plus.**

...

Aménagement du Quai de la Gourdine

L'aménagement du Quai de la Gourdine a, quant à lui, été **pré-sélectionné comme finaliste dans le cadre du concours « Capitale Françaises de la Biodiversité »** pour l'Île de France. Le résultat qui sera connu en septembre n'est pas une fin en soi. **L'important c'est que la vie, des hommes, des espèces animales et végétales, soit toujours facilité et que Lagny et Marne et Gondoire soient des territoires où il fait bon vivre pour tous.**

...

PLAN CANICULE LORS DES PÉRIODES DE FORTE CHALEUR ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



BOIRE
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU



MOUILLER SON CORPS
ET SE VENTILER



DONNER ET
PRENDRE
DES NOUVELLES
DE SES PROCHES



MANGER EN
QUANTITÉ SUFFISANTE



ÉVITER LES EFFORTS
PHYSIQUES



NE PAS BOIRE
D'ALCOOL



MAINTENIR SA MAISON
AU FRAIS - FERMER
SES VOILETS LE JOUR

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en place le plan canicule à l'échelle communale. Si vous ou vos proches avez connaissance de personnes qui seraient susceptibles d'avoir besoin d'aide ou si vous êtes vous-même dans cette situation, **n'hésitez pas à contacter le CCAS au 01 64 12 17 99.**

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Si vous souhaitez être contacté en cas de déclenchement du plan canicule, n'hésitez pas à vous inscrire sur le registre canicule : la fiche d'inscription est à retirer auprès du CCAS ou téléchargeable sur le site de la ville.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Un seul objectif :
la protection
de la population

Le PCS est un outil mis en place à l'échelle communale, afin d'anticiper au mieux la gestion du risque **en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.**

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, nous avons mis en place un formulaire permettant d'identifier et recenser les personnes vulnérables à l'échelle communale.

Si vous connaissez des personnes vulnérables ou si vous-même êtes une personne à risques, nous vous invitons à remplir notre formulaire mis à disposition à l'accueil de l'Hôtel de Ville et à l'accueil du Centre Communal d'Action Sociale.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également remplir notre formulaire en ligne, disponible sur le site de la Ville : www.lagny-sur-marne.fr/plan-communal-de-sauvegarde-pcs

ATTENTION ! LES 2 FORMULAIRES REGISTRE CANICULE ET PCS SONT INDÉPENDANTS, PENSEZ À VOUS INSCRIRE SUR LES 2.

BON ANNIVERSAIRE

AU



FORMIDABLE OUTIL DE LIEN
SOCIAL, LE MIX'CITY
EST UNE RÉUSSITE ET
C'EST EN GRANDE PARTIE
GRÂCE À VOUS !



Le programme d'activités est chaque mois plus rempli et de plus en plus de monde fréquente l'établissement. Tout ceci est possible grâce à l'investissement des bénévoles, des partenaires et des membres de l'équipe qui donnent de la vie à cet établissement qui ne désemplit pas.

EN QUELQUES CHIFFRES :

- Plus de 1000 personnes tous les mois
- Plus de 220 personnes qui fréquentent la Maison des Services Au Public
- 241 parents ont suivi les ateliers sur la parentalité
- Plus de 26 bénévoles inscrits sur 8 missions différentes

Ces chiffres montrent qu'un réel besoin était présent et vous êtes nombreux à nous féliciter de cette structure, merci à vous de la faire vivre ! Pour ceux qui n'ont pas encore eu la chance de participer à ce magnifique lieu de vie, rendez-vous au 19 rue Louis Blériot !

ET ON SOUHAITE LA BIENVENUE À... LA RIBAMBELLE !

Partenaire de longue date avec le Mix'City, la ludothèque va maintenant en faire partie intégrante ! Anne Daudier, référente de la ludothèque rejoint donc l'équipe, non plus en partenaire mais en membre officiel !

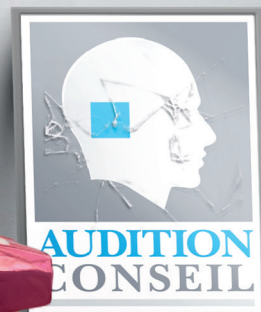
Le succès des ateliers de la ludothèque ne risque pas de se calmer !

OYEZ, OYEZ !

AUDITION CONSEIL A LAGNY DEVIENT : A VOTRE ECOUTE

VOTRE SPECIALISTE DE LA CORRECTION AUDITIVE

A votre
écoute...
solutions auditives



Guillaume CAILLOU
Audioprothésiste
diplômé d'État

LAGNY-SUR-MARNE

3, rue Saint Laurent (place de la Fontaine)

01 64 30 02 38

lagny@a-votre-ecoute.fr



SERVICE
APRÈS VENTE

Carla LUMBROSO
Audioprothésiste
diplômée d'État



www.a-votre-ecoute.fr



LA CONFIANCE À VOTRE TABLE

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE DES REPAS À LA CARTE UN OU PLUSIEURS JOURS PAR SEMAINE



- Portage de repas
- Téléassistance
- Ménage By LMS
- Livraison de courses
- Petits travaux de bricolage
- Jardinage
- Assistance administrative
- Coordination des métiers de services à la personne

VOTRE AGENCE POUR
LAGNY-SUR-MARNE

01 75 73 42 38

Régimes spécifiques possibles :
sans sel, diabétiques, mixés



www.les-menus-services.com

SI
services à
la personne



RÉGIE PUBLICITAIRE

- MAGAZINES MUNICIPAUX
- GUIDES PRATIQUES
- AGENDAS

SOCIAL MÉDIA

- CONSEIL RÉSEAUX SOCIAUX
- COACHING RS

STUDIO GRAPHIQUE

- PLAQUETTES
- LOGOS
- CHARTES GRAPHIQUES

COMMUNICATION PAR L'OBJET

- GOODIES
- OBJETS PROMOTIONNELS
- CADEAUX D'AFFAIRES

ORGANISATION DE SALONS PROFESSIONNELS

- SALONS D'ÉLUS LOCAUX
- COLLOQUES
- CONGRÈS

cmf
Conseil - Marketing - Publique



Organisation de salons

Communication par l'objet

Social média

Régie publicitaire

Studio graphique

Reservez votre
espace publicitaire
dans le magazine de la ville de
Lagny-sur-Marne

Contact :
David Tiefenbach 06 70 21 07 12

7, quai Gabriel Péri - cs9001
94340 Joinville-le-Pont

01 45 14 14 40
groupecmp.fr

Conformément au règlement intérieur du conseil municipal, les articles reproduits dans cette rubrique ont été écrits sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ces textes ne sont en aucun cas cautionnés par la rédaction du bulletin d'informations municipales qui n'a pas à sa charge la vérification des informations diffusées ni même leur orthographe. La rédaction se réserve le droit de ne pas publier un article si les conditions de parution ne sont pas respectées.

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Restez clairvoyants !

A l'approche des élections municipales, certains esprits s'échauffent, des ambitions se font jour, de fausses informations circulent. A Lagny comme ailleurs et spécialement sur les réseaux sociaux, les rumeurs sont légions. Heureusement, nous savons que vous êtes clairvoyants.

Concernant le sujet du canoë Kayak, nous vous renvoyons à notre communiqué ainsi qu'à l'intégralité du jugement et non aux raccourcis énoncés ici ou là ! Pour cela, vous pouvez vous rendre sur le site de la ville www.lagny-sur-marne.fr

Autre sujet, saviez-vous que l'opposition avait récemment perdu un procès engagé contre la ville ? Un recours contre une délibération de 2017 relative à Saint-Jean dont la requête a été rejetée avec 1 500€ à verser à la ville ! Saviez-vous qu'une contestation de l'opposition sur l'ouverture d'une enquête publique relative au quai de la Gourdine a été rejetée par la Sous-préfecture ? Elle a considéré que la délibération correspondait bien à ce qui devait être débattu dans le cadre de la procédure d'enquête publique !

Participez aux réunions publiques, prenez la parole à la fin du conseil municipal. Mr le Maire donne la parole au public présent. Avec nous, soyez vigilants. Informez-vous sur les obligations légales en matière d'environnement, de logement, de sécurité, de finances publiques... Nous nous tenons à votre disposition et ensemble nous pouvons faire la clarté sur la vie municipale. Bel été à tous !

*Le Groupe : Ensemble pour
l'avenir de Lagny*

Comment gaspiller l'argent de la Ville

Après plus de deux ans de conflit, vendredi 31 mai 2019, le Tribunal Administratif a rendu son verdict dans l'affaire opposant le Canoë Kayak Lagny à la Municipalité : notre Ville a été condamnée car selon le juge elle n'avait aucun droit de fermer le site qu'occupe le club depuis des décennies.

Un violent camouflet pour notre Maire et son Cabinet qui ont vainement tenté de noyer le poisson en publiant un communiqué de presse présentant le Club comme de vulgaires « squatteurs » et se justifiant par un mauvais choix de méthode.

Nous nous retenons au contraire différents points que ce communiqué tait soigneusement :

- La Ville devra rembourser 1 500€ de frais d'avocats à la partie adverse.

- Visiblement autour du Maire on a souvent des « problèmes de méthode » : il y a désormais l'affaire du CK Lagny, retoquée par le Tribunal, mais il y avait également eu précédemment l'affaire des places de parking sur les Bords de Marne, retoquée elle aussi par le Tribunal. On doit peut-être se dire à la Mairie que tout passe mais visiblement le Tribunal ne l'entend pas de cette oreille.

- Enfin, morale de toute cette histoire, les clubs latignaciens ne dorment certainement plus d'un sommeil tout à fait tranquille depuis cette affaire, craignant eux aussi les « problèmes de méthode ». Cela vaut bien tous les beaux discours.

*Le Groupe Objectif Lagny
Email :
Contact@objectif-lagny.fr
Tel : 07 66 52 79 01
Blog : www.objectiflagny.fr*

TRIBUNES DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

Rien ne sera possible sans vous

Mouvement local créé en septembre 2017, LEAD convie depuis bientôt 2 ans les Latignaciennes et les Latignaciens à venir aux réunions de travail interactif et aux « apéritifs citoyens » que nous organisons. Le but est de donner la parole au plus grand nombre pour élaborer ensemble un nouveau projet d'avenir pour notre ville et notre cadre de vie.

Depuis quelques mois, nous allons aussi à votre rencontre dans les différents quartiers. Le 16 mars, nous étions au centre commercial des Hauts-de-Lagny pour dialoguer avec les habitants de ce quartier. Le 11 mai, nous étions à Orly-Parc. Le 8 juin, c'était au tour des immeubles de Rothschild de nous recevoir.

Nous tenons ici à remercier publiquement les nombreux Latignaciens qui nous ont chaleureusement accueillis et nous ont consacré de leur temps. Grâce à eux, nous avons pu améliorer le diagnostic que nous faisons sur l'état réel de notre ville, notamment en matière d'insécurité et de mauvais état de certains immeubles sociaux. Nous avons aussi pu mesurer à quel point vous souhaitez une politique environnementale plus ambitieuse.

Dans les semaines et les mois qui viennent, nous continuerons à venir à votre rencontre et à vous proposer de travailler avec nous pour que notre ville devienne plus belle, plus humaine, plus démocratique, plus responsable...

Les Européennes ont révélé l'attachement des Français à la transition écologique. Les collectivités doivent plus encore s'engager sur cette voie. Outre le volet environnemental, c'est aussi le lien social et l'emploi qui sont concernés. AMAP, ateliers solidaires d'autoréparation de vélos, filière économique verte comme celle du Misanthus en sont des exemples sur notre territoire.

Roger ROZOT

*Vos élus de LEAD
à votre écoute :
Jacques-Edouard GRÉE
& Marie SAILLIER
contact@lagny-lead.fr
www.lagny-lead.fr*

VOTRE APPARTEMENT NEUF AVEC TERRASSE JUSQU'À 30 M²

Votre 2 PIÈCES à partir de 171 000 €⁽¹⁾
Votre 3 PIÈCES à partir de 236 000 €⁽²⁾

Grand
air
Parc Saint-Jean

Jusqu'au 31 Juillet -1000 €/pièce
et frais de notaire offerts*



LES + DE LA RÉSIDENCE

- Une résidence à taille humaine
- Du 2 au 3 pièces. Idéal pour habiter ou investir
- Des espaces de vie spacieux et variés
- De grandes terrasses avec vues jardins
- Des prestations de qualité :
Isolation à haute performance
Porte palière sécurisée, vidéophone
Un large choix de prestations

Rendez-vous sur notre espace de vente
30 av. du Général Leclerc - Lagny-sur-Marne
Ouvert lundi, jeudi, vendredi, dimanche de 14h à 19h
et samedi de 11h à 13h et de 14h à 19h



01 78 05 45 20
www.arc-grandair.fr

GROUPE



FONDÉ EN 1969

Suivez-nous sur



1) Lot A03 Résidence Grand Air Parc TVA 20% 2) Lot A02 Résidence Grand Air Parc TVA 20% (*) Remise accordée jusqu'au 31 juillet soit 1.000 €/pièce principale (s'entend pièce d'une surface supérieure à 7 m²) 2 pièces - 2.000 € 3 pièces - 3.000 €, hors frais de dossier de prêt, d'hypothèque et de participation aux frais d'établissement du règlement de copropriété. Offre valable soumise à condition d'achat d'un appartement dans la résidence Grand Air à Lagny-sur-Marne COBIRA - n° Vert : 0805 620 070 - Illustrations non contractuelles destinées à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptibles d'adaptations. 03/19.

PERMANENCES

Rodrigue Kokouendo

M. le Député de la 7^{ème} circonscription
6 rue de Saint-Fursy, 77400 Lagny-sur-Marne
rodrigue.kokouendo@assemblee-nationale.fr
Permanences sur rendez-vous de 9h30 à 12h30
le lundi et/ou vendredi au 01 40 63 94 01.

Geneviève Sert

Mme la Vice-Présidente en charge de la formation
supérieure, professionnelle et de la présence médicale
Conseillère Départementale du canton
de Lagny-sur-Marne
reçoit sur rendez-vous au 01 64 12 74 00.

Jean-Paul Michel

M. le Maire vous reçoit les vendredis
de 16h30 à 18h30 sur rendez-vous au 01 64 12 74 00.

Vos élus municipaux

Vos élus vous reçoivent sur rendez-vous au 01 64 12 74 00.

PHARMACIES DE GARDE

24H/24, 7J/7
trouvez facilement
la pharmacie de garde
la plus proche de chez vous
sur le site :
monpharmacien-idf.fr

3919 : le numéro de
téléphone pour les femmes
VICTIMES DE VIOLENCE

COLLECTE DES DÉCHETS

DÉCHETS VERTS

Collectes :
mer 10 et 24 juillet
et mer 14 et 28 août

Les déchets doivent être sortis à partir de 19h
la veille des collectes, soit le mardi soir,
et jusqu'à 5h du matin le mercredi.

DÉCHETS EXTRA-MÉNAGERS

Jeu 4 et 18 juillet et jeu 1^{er} et 15 août

Les déchets doivent être sortis
à partir de 19h la veille des collectes soit
le mercredi soir. Tout dépôt en dehors
de ces créneaux est passible d'amende.

Contact : SIETREM

0 800 770 061 / www.sietrem.fr

TAXIS

Emplacement des taxis sur la commune
de Lagny-sur-marne

- Angle de la rue St Laurent,
Place de l'hôtel de ville
- Angle rue Branly
et Avenue du Général Leclerc



BIENVENUE

BOUDIER Marc
BOUSSENGAR Manel
BOUTSINGKHAM Fanny
CORTIER Elyne
DECLERCQ Flamine
DEVARS Nolan
GLAUME Arthur
GLOAGUEN Lucas
KASSOURI Maelys
LUBAS Rosa
TESTU Côme
VAN GYSEL Arthur
VIEIRA BARRADAS Luan



FÉLICITATIONS

AIGLE Jean-Luc et LEJARS Nathalie
AMEKRANE El Mostafa et LOUKILI Wiam
BAKKAOUI Oualid et CHELHAOUI Sarah
BONNEVILLE Benjamin et COLAS Maryline
BOURDOUD Joël et BERNOT Cécile
DEFLANDRE Pierre et MAZIÈRES Karine
GAFFET Antoine et ISIDORO Auriane
HOUDIN Jérôme et DENIS Valérie
KIAMBI NZINGULU Mpanzu Mbunga Bienvenu et TIAGO Ines
LEFEBVRE Ludovic et DUBARD Cécile
LÉVÊQUE Marc et CARREIRA-CHICHARRO Sandrine
RIBEIRO Daniel et XAYASITH Phailinh
SIARD Benjamin et LENIAUD Amélie

Seuls sont publiés les noms des familles ayant donné leur accord à la Municipalité

VENEZ FAIRE VOS COURSES À LAGNY, LA MUNICIPALITÉ VOUS OFFRE LE STATIONNEMENT*

* POUR TOUT ACHAT CHEZ L'UN DES COMMERÇANTS PARTICIPANTS
1 HEURE SUPPLÉMENTAIRE EN PARKING CLOS VOUS SERA OFFERTE
DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2019



LAGNY
sur Marne